

# Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du vendredi, 15 septembre 2011 à Oberentfelden

#### 1. Salutations et informations

Notre président, Urs Eichhorn, souhaite la bienvenue dans les trois langues nationales aux membres présents et ouvre l'assemblée générale 2011.

## 2. Appel

Membres votants: 80 2/3 majorité: 54 Majorité absolue: 41

#### 3. Election des scrutateurs

Sont élus comme scrutateurs Heinz Aemmer et Giancarlo Favi.

#### 4. Procès-verbal de l'AG 2010

Le procès-verbal a été mis/est en ligne. Aucun complément ou modification est souhaité.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

## 5. Ordre du jour

Aucune modification est souhaitée et par conséquent l'ordre du jour est accepté. .

## 6. Rapport du comité de direction

Le président donne des informations sur le rapport de mi-année, ainsi que sur la procédure concernant le rapport annuel. A la fin de l'année 2011, le rapport définitif sera établi et soumis pour votation à l'assemblée générale 2012.

## 7. Compte annuel

Heinz Aemmer donne des informations concernant les finances.

## 8. Rapport des vérificateurs

Max Kunz lit pour les vérificateurs Robert Krause et Beat Baumberger le rapport. Le rapport est accepté à l'unanimité.

## 9. Décharge du comité

L'assemblée générale accepte le bilan annuel ainsi que le rapport des réviseurs à l'unanimité et donne décharge au comité.

#### 10. Votations

Le comité de direction se compose comme suit:

Aargau Markus Schär

ALMEZ Anton Huber actuaire

Bern+Oberwallis Michael Rindlisbacher

Nordwestschweiz Urs Eichhorn président

Ostschweiz Rolf Cavelti

Romandie Markus Mosimann

Solothurn Heinz Aemmer caissier

Tessin Igor Kernen Zentralschweiz Adrian Heer swissMEM Arthur Glättli

Le comité est élu à l'unanimité par l'assemblée générale.

Les réviseurs, Beat Baumberger et Robert Krause sont élus à l'unanimité par l'assemblée générale.

## 11. Programme annuel

Heinz Aemmer, focusMEM.ch Solothurn, présente en détail le congrès 2012 et le programme.

## 12. Budget et cotisation

Heinz Aemmer présente le budget.

#### 13. Modifications des statuts

Il n'y a pas de modifications des statuts.

### 14. Prise de décision concernant des demandes

Le président présente la demande du comité:

## Indemnisations

- Annuellement par membre du comité montant global de CHF 500.—, président CHF 1000.—
- Montant par séance CHF 150.—
- o Frais max. pour services de l'extérieur CHF 3000.— / par année

Total des frais max. par année CHF 14'500.—

- → Frais par région CHF 1500.— / par année
- Après discussion, le président retire la demande.
- Le comité est chargé d'étudier à nouveau la demande. En outre, il est proposé que les régions convoquent avant le congrès/AG une assemblée des membres afin d'étudier les demandes correspondantes.
- Pendant la phase préparatoire une invitation, l'ordre du jour et les demandes doivent être adressés à chaque membre, minimum 30 jours à l'avance (adaptation statuts).

focusMEM.ch | Schweiz | Präsident

- La date de l'assemblée générale/congrès devrait être discutée les régions devraient disposer d'assez de temps pour pouvoir convoquer une assemblée des membres.
- La région Tessin propose une cotisation pour membre selon le nombre de membres de chaque région.

## 15. Honneurs

Herbert Steiner est remercié chaleureusement pour son travail au sein du comité.

## 16. Divers

La parole n'est pas demandée.

Le président remercie pour le déroulement rapide de l'AG et souhaite à tout le monde un bon congrès.

Emmen, 16.09.11

Pour le procès-verbal

Adrian Herr